

Volet B**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Ré

Mo
b***24110374***Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi

11 JUL. 2024

Le Greffier

N° d'entreprise : **0469 982 222**

Nom

(en entier) : **DIAMANT DRILLING SERVICES**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**Adresse complète du siège : **Avenue Jean Mermoz 29 boîte N, 6041 Charleroi****Objet de l'acte : Nomination des déléguées à la gestion journalière - Rectification de la nomination erronée du commissaire - mise à disposition anticipée du mandat de commissaire - Décharge**

A. Extrait des résolutions écrites des administrateurs en date du 30 avril 2024:

1. de confirmer la nomination de M. Sebastian Desmette et de M. Claude Dekoster, tous deux élisant domicile au siège de la Société, en tant que délégués à la gestion journalière de la Société avec effet à partir du 1^{er} May 2024. Leur mandat ne sera pas rémunéré.

2. de confirmer que, suite à la démission de M. Yusr Aljunaidy en tant qu'administrateur de la Société avec effet à partir du 1 octobre 2023, son mandat de délégué à la gestion journalière de la Société a également pris fin avec effet à compter du 1 octobre 2023.

3. de donner par la présente procuration à Mme Tiffany PHILIPS, Mme Vicki KALUZA et Mme Nikola LEVENTI, élisant leur domicile à leur adresse professionnelle Avenue du Port 86C boîte 204, 1000 Bruxelles, ainsi qu'à la BV Ad-Ministerie, représentée par Monsieur Adriaan de LEEUW, avec siège à 1860 Meise, Brusselsesteenweg 66, avec droit de substitution afin d'accomplir toutes les formalités nécessaires concernant les décisions de la Société, y compris signer et déposer la demande de modification de l'inscription de la Société auprès des services de la Banque-Carrefour des Entreprises, et publier les décisions de la Société aux Annexes du Moniteur belge.

B. Extrait des résolutions écrites des actionnaires de la société en date du 30 avril 2024:

Les actionnaires decident:

1. de rectifier la nomination erronée de Deloitte Bedrijfsrevisoren/Réviseurs d'Entreprises BV/SRL, ayant son siège à Gateway Building, Luchthaven Brussel Nationaal 1 J, B-1930 Zaventem, représentée par M. Carl Laschet, en acceptant la mise à disposition du mandat de commissaire avec effet à partir de l'exercice social clôturée le 31 décembre 2023.

Conformément à l'article 3:66 §2, le Collège de Supervision des Réviseurs d'Entreprises (CSR) sera informé de la mise à disposition du mandat de commissaire.

2. de donner décharge à Deloitte Bedrijfsrevisoren/Réviseurs d'Entreprises BV/SRL pour la période couvrant l'exercice 2023 jusqu'à la date d'entrée en vigueur des présentes décisions.

3. de donner par la présente procuration à Mme Tiffany PHILIPS, Mme Vicki KALUZA et Mme Nikola LEVENTI, élisant leur domicile à leur adresse professionnelle Avenue du Port 86C boîte 204, 1000 Bruxelles, ainsi qu'à la BV Ad-Ministerie, représentée par Monsieur Adriaan de LEEUW, avec siège à 1860 Meise, Brusselsesteenweg 66, avec droit de substitution afin d'accomplir toutes les formalités nécessaires concernant les décisions de la Société, y compris signer et déposer la demande de modification de l'inscription de la Société auprès des services de la Banque-Carrefour des Entreprises, et publier les décisions de la Société aux Annexes du Moniteur belge.

Ad-Ministerie BV, représentée par Adriaan de Leeuw - Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 22/07/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).